

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Non soutenu

N° AS462

AMENDEMENT

présenté par

M. Ciotti, M. Allegret-Pilot, M. Alloncle, M. Bloch, M. Carbonnel, M. Chaix, M. Chavent,
Mme D'Intorni, M. Fayssat, M. Lenoir, Mme Mansouri, M. Michelet, M. Michoux,
Mme Ricourt Vaginay, M. Trébuchet, M. Verny et les membres du groupe Union des droites pour
la République

ARTICLE 20 SEXIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe UDR est opposé au principe des "salles de shoot" et naturellement opposé à la reconduction de leur expérimentation. Au lieu de diffuser la prise de stupéfiants, avec l'autorisation de la puissance publique, il faut au contraire lutter contre leur propagation.